

Ecole intercommunale Aldupré
Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 8 novembre 2019
à Présentevillers

Présidente de séance : Mme BONGIOVANNI

Secrétaire : Mme Blanc

Sont présents :

Mmes BLANC, BONGIOVANNI, BRUTILLOT, GAY, POTY, enseignants

M MATHIEU, Mme MARTIN (maires de Présentevillers et Allondans), M POSTY et Mmes CAVALLIN, JOURDET, pour les municipalités

Mmes JOURDET, MALOCHET, MOUGEL, DUVAL, DETTE, LAFAGE, M. DEVILLERS, FOTI pour les parents d'élèves

Sont excusés :

Mme JAMAI (enseignante), Mme REDOUTEY (AESH), Mmes MONNOT et SCAPS (ATSEM), M. LEBRUN (responsable du périscolaire), Mmes FOUCAULT, DALUZ et ROSSI ; M. GESTER et M. POTIER (municipalité)

Ordre du jour

I- Vote du compte-rendu du précédent conseil

II- Installation du conseil d'école

- 1-Présentation du conseil d'école
- 2-L'équipe éducative
- 3-Elections des représentants des parents d'élèves
- 4-Règlement intérieur

III- Organisation de l'année

- 1-Effectifs : répartition et prévision
- 2- Organisation des APC

IV- Sécurité, hygiène, transports et travaux

- 1-PPMS
- 2-Plan d'action sur la qualité de l'air
- 3- Plan équipement informatique
- 4- Transport
- 5- Périscolaire
- 6-Travaux

V- Vie scolaire

- 1-Actions effectuées
- 2-Actions prévues

VI- Questions des parents

VII- Activités de l'association de parents d'élèves

I- Vote du compte-rendu du précédent conseil

Chaque membre du conseil d'école a été destinataire du compte-rendu du précédent conseil. Il est voté à l'unanimité.

II- Installation du conseil d'école

1-Présentation du conseil d'école

Un tour de table est effectué. A noter qu'il n'y a plus de DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) sur notre secteur.

2-L'équipe éducative

Aux enseignants présents, on ajoute :

Mme JAMAI qui complète Mme GAY sur la classe de PS-MS le mardi.

Mmes MONNOT et SCAPS - ATSEM

Mme REDOUTEY AESH qui assure 9h d'aide auprès d'un enfant en CM2.

3- Elections des représentants des parents d'élèves

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'électeurs	127	112	112	110	144	140	156	160	156	146
Nombre de suffrages exprimés	63	75	76	62	69	74	73	90	81	71
% votants	49,6	66,96	57,14	50,6	51,39	52,86	46,8	56,25%	56,41%	56,16%

La participation est stable.

Les titulaires : Mmes MOUGEL, JOURDET, MALOCHET, M. FOTI

Les suppléants : Mme DUVAL, DETTE, LAFAGE, M. DEVILLERS

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont présentés, qui ont réfléchi à l'ordre de cette liste pour avoir un représentant par classe et par village et à leur investissement auprès de l'ensemble des parents d'élèves.

Modalités de vote pour l'année prochaine :

L'arrêté paru le 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école introduit la possibilité de voter exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

Sur l'école cette année, moins de 10 personnes se sont présentées pour voter physiquement.

La directrice consulte les membres du conseil d'école afin de voter uniquement par correspondance à compter des prochaines élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école d'octobre 2020.

Le conseil d'école adopte le vote par correspondance.

4-Règlement intérieur

Le règlement intérieur voté en octobre 2018 est toujours valable. Il est signé par les nouveaux parents d'élèves en début de chaque année scolaire.

III- Organisation de l'année

1-Effectifs, répartition et prévisions

L'école compte à ce jour 98 enfants répartis en 4 classes. (98 à la rentrée, +1 en CM1, -1 en MS)

Classes			Allondans	Dung	Présentevillers	Autre
PS	24	11	0	5	6	0
MS		13	1	11	1	0
GS	25	14	2	4	7	1
CP		11	1	8	2	0
CE1	26	11	1	5	3	1
CE2		15	2	8	6	0
CM1	23	16	2	6	8	0
CM2		7	3	1	1	2
Total	98	98	12	48	34	4

Total général : 98

1 dérogation sur Dung ; 2 sur Présentevillers, 1 sur Allondans

**Effectifs : 2007 : 108 enfants 2008: 103 2009: 95 2010: 87 2011: 79 2012: 83
2013: 82 2014: 97 2015 : 95 2016 : 101 2017 : 96 2018 : 98**

Les effectifs pour septembre 2020: les enfants nés en 2017 seront scolarisés.

D'après les prévisions, 99 enfants seront accueillis dont 8 en petite section pour 7 départs vers le collège.

La scolarisation des enfants de 3 ans :

Le ministère prévoit une demande spécifique de temps d'aménagement de la scolarisation en PS pour que l'intégration sur la journée complète puisse respecter le rythme de chaque enfant. Les parents demandent à la directrice un formulaire de temps d'aménagement pour que les élèves viennent uniquement le matin et/ou seulement quelques après-midi par semaine. La directrice puis l'inspectrice donnent leur accord.

Cette demande devra être renouvelée en cours d'année pour que progressivement le maximum d'élèves soient présents à la journée, elle permet une entrée progressive à l'école. Cela représente 6 enfants cette année.

L'équipe enseignante souhaite partager son constat sur une majorité d'élèves individualistes, qui sont maladroits dans leurs relations avec les autres. Le vivre ensemble s'apprend à l'école, au sein du collectif mais également dans les familles. C'est un apprentissage long et lent mais qui semble avoir du mal à s'acquérir. Ce constat est commun à toutes les classes, dépendant des classes d'âge. L'équipe pédagogique met en place des stratégies : messages clairs, sorties de cohésion, jeux coopératifs. Malgré tout cela a vite ses limites.

Les membres du conseil d'école évoquent des lieux d'écoute, des conférences qui existent en dehors de l'école. Le périscolaire compte faire des soirées à thèmes sur les difficultés d'éducation. Les parents d'élèves proposent le « café des parents ».

L'équipe enseignante précise également que des réunions d'équipes éducatives se font au sein des classes et des écoles et que la psychologue scolaire de l'école, Madame LAINE Sylvie peut être contactée, à l'école de Voujeaucourt.

2- Organisation des APC

Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent de 16h15 à 16h45. Les élèves sont en petits groupes et travaillent sur le français et les maths. Les enseignants proposent cette aide aux élèves en fonction des besoins.

Les niveaux peuvent être mélangés et les enfants peuvent avoir un autre enseignant que le leur.

Le découpage du calendrier est le suivant :

Période 1 : 3 semaines

Période 2 : 4 semaines

Période 3 : 4 semaines

Période 4 : 3 semaines

Période 5 : 4 semaines

IV- Sécurité, hygiène, transports et travaux

1-PPMS

Exercice incendie :

Présentevillers : le 1er octobre à 10h10 - RAS, temps d'évacuation du bâtiment en 1min 40.

Dung : 2 sorties effectuées les 19 et 26 septembre (pour tester les 2 sorties de secours).

PPMS : (attentat intrusion) : exercice académique réalisé le jeudi 7 novembre après-midi. Tout s'est bien déroulé, l'exercice a permis de mettre en évidence un défaut de fermeture au niveau du loquet de la classe de CM1-CM2, l'employé municipal a été prévenu et effectuera la réparation la semaine prochaine.

2-Plan d'action sur la qualité de l'air

La première évaluation a eu lieu en juin 2019, par la directrice.

Monsieur Posty évoque deux points du plan d'action qui seront mis en place très prochainement : le choix des peintures et matériaux au sein de l'école ; le choix des fournitures scolaires commandés par les enseignants (portant une mention spécifique).

Le plan d'action sera mis en place avec la directrice à compter du 19 novembre 2019.

3-Plan équipement informatique

La convention Equipement Numérique Innovation et Ruralité se fait entre l'Etat et les collectivités locales ; elle permet d'équiper les établissements scolaires en informatique à hauteur de 50% pris en charge par les collectivités locales et 50% par l'Etat.

La convention a été présentée l'année passée et signée en mai 2019.

Un premier devis a été fait pour 15 ordinateurs portables, 4 appareils photos et 4 tableaux interactifs qui dépassait l'enveloppe maximale de 14 000€. Au dernier conseil d'école les membres du conseil d'école avaient proposé d'aller voir l'équipement de l'école d'Arcey. Suite à cette visite, il a été convenu de demander un devis pour des tablettes équipées de claviers bluetooth et de protection, 4 ordinateurs portables et des tableaux interactifs.

Un devis a été réalisé pour une valise de 12 tablettes avec claviers et protections ; 4 ordinateurs portables et 2 VPI (vidéoprojecteurs interactifs), une assistance informatique installation ; pour la somme de 14 260€. Les 3 communes sont d'accord pour financer cet achat.

4-Transports

Le nouveau règlement des transports est en vigueur depuis la rentrée. Lorsqu'une infraction est constatée, l'accompagnatrice de bus le signale par écrit au maire de Présentevillers, avec copie à la directrice et aux parents. Puis le maire de Présentevillers remet aux maires des villages de résidence de l'enfant. Les maires demandent également à être informés rapidement par mail.

Malgré tout, lorsqu'il n'y a pas d'accompagnateur l'agitation est bien présente. Le chauffeur étant seul il ne peut pas tout voir et risquer un accident. Ce problème subsiste.

5- Péri-scolaire

Le fonctionnement mis en place avec le péri-scolaire l'année passée est satisfaisant. Seul souci, certains parents oublient de prévenir le péri-scolaire de l'inscription de leur enfant. C'est compliqué pour les maternelles de savoir à qui les confier. Surtout que certains parents montrent leur mécontentement alors qu'ils sont seuls responsables de la situation.

Deux exclusions temporaires ont été prononcées au mois d'octobre.

Le directeur du péri-scolaire organisera deux soirées thématiques au cours de l'année.

6-Travaux

Les petits travaux d'été ont été effectués : traçage des jeux de cour, étagère posée chez les PS-MS, terre étalée au fond de la cour.

Le passage piéton demandé n'a pas été peint, il s'agit d'un oubli lors de la campagne de retraçage.

Les peintures du couloir de l'école de Présentevillers devaient être faites pendant les vacances de Toussaint, les devis réalisés viennent d'être acceptés par les mairies. Les peintures seront refaites aux vacances de Février.

Les enfants sont très serrés en salle de sieste et tous ne viennent pas encore l'après-midi, les lits présents sont inconfortables pour les PS, les MS dorment sur des tapis très fins, à même le sol. Il paraît indispensable d'agrandir la salle de sieste sur la mezzanine et d'investir dans de nouveaux lits pour permettre un meilleur repos des enfants. Les mairies se renseignent sur le coût de nouveaux rideaux afin d'agrandir la salle de sieste ; ainsi que sur les lits empilables.

Les tables de la classe de CM se dessoudent une à une, l'employé communal les répare au besoin mais celles-ci se dessoudent à nouveau ; elles ne sont plus réparées pour le moment. Il ne reste plus aucune table disponible et une élève a même une table cassée qui penche dangereusement. Il faut trouver une solution de toute urgence. Les mairies vont prendre une table cassée et l'emporter chez un professionnel pour voir si une réparation durable est possible.

Vie scolaire

1-Actions effectuées

Cette année scolaire est sur le thème des animaux.

La semaine du goût a été organisée autour des produits laitiers, la classe de GS-CP s'est rendue à la ferme de Présentevillers le lundi 7 octobre pour assister à la traite, un fromager est intervenu en classe de GS-CP, le colporteur des sciences est intervenu sur la fabrication du fromage et du beurre de la GS au CM2. Puis toutes les classes se sont retrouvées pour la fête du goût le vendredi 11 octobre.

Une trentaine d'enfants de la GS au CM2 ont participé à la commémoration des événements du 28 octobre 1944.

2-Actions prévues

Le photographe viendra mardi 12 novembre le matin pour toute l'école.

Un projet musique est en cours de rédaction avec l'intervention du conservatoire de Montbéliard : apprentissage de chants et de musique, écriture d'une histoire pour une représentation.

Une classe découverte est organisée pour tous les élèves de l'école du 27 au 29 mai, à Aisey (Haute-Saône), classe poney pour PS-MS et GS-CP et classe nature pour les CE1-CE2 et CM1-CM2.

L'association scolaire prend en charge le transport. Le coût par élève est pour le moment de 150€. Les enseignants demandent si une participation des mairies est envisageable, sur le modèle des années précédentes. Compte tenu des élections municipales en 2020, les communes ne peuvent pas se prononcer pour le moment ; une demande écrite doit être faite afin de demander une subvention exceptionnelle au conseil municipal.

VI- Questions des parents

Pas de questions

VII- Activités de l'association scolaire

Les actions faites ou envisagées :

- opération p'tit déj en novembre
- vente de fromages (pour Noël)
- vente de sapins de Noël
- action fleurs en mars
- vente de chocolats (pour Pâques)
- lotto

- action fleurs en mai

Dépenses :

- achat de livres pour Noël (avec « Lire c'est partir »)
- participation à la classe découverte : le transport est pris en charge, une partie des bénéfices sera reversé en plus

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les cotisations à l'association : une grande majorité de familles a participé.

Ces cotisations permettent à chaque classe d'approvisionner un compte pour les dépenses courantes de la classe.

2ème conseil d'école à Dung, la date reste à définir

Fin de la séance à 20h38.

La présidente

Mme BONGIOVANNI



La secrétaire

Mme BLANC

